



Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu du Comité Directeur Du lundi 01 juillet 2013 À Ménigoute

Membres présents : J. Aymé, S. Braconnier, G. Braud, Y. Charrier, L. Darfeuille, F. Dussauze, S. Girardeau, T. Godeau, S. Gourdon, P. Henri, Y. Méchin, Y. Rigour, M. Sabathé, A. Salmon, C. Salmon, C. Scopélitis, G. Valantin, F. Watrin

Excusés : C. Guitard, F. Laurantin, C. Lainé, P. Méjean, A. Pignoux, D. Gallois, G. Pestel

Absent : E. Ferchaud

Assiste : M. Martin

MESSAGES DU PRESIDENT :

- Election Yves Rigour

Jack Aymé souhaite la bienvenue à Yves Rigour, nouvellement élu, et propose un tour de table afin que chacun se présente.

- Aménagement du comité directeur

Le président annonce quelques évolutions au niveau des commissions.

- François Dussauze nouvellement élu au CROS devient le délégué de la ligue auprès du CROS en remplacement de Christian Scopélitis.
- Michel Sabathé et Patrick Henri intègrent la commission CSRQ en raison du travail plus complexe et plus important cette commission.
- La commission formation disparaît et laisse sa place à la commission « événementiel et 3x3 ». Celle-ci sera présidée par Michel Sabathé.
- Une commission développement durable est créée. Yves Rigour en sera le président.
- La gestion du matériel de la ligue et en particulier de la structure gonflable sera assurée par Christian Scopélitis.

- Plan de développement des CTC et CTE

La fédération souhaite que chaque ligue travaille avec ses départements afin d'élaborer un plan développement en adéquation avec la mise en place des CTC et CTE. Celui-ci devra être présenté à la FFBB avant mai 2014.

MESSAGES D'ALAIN SALMON (MEMBRE DU BUREAU FEDERAL)

- Nombre de licenciés historique

Alain Salmon explique que la fédération n'a jamais compté autant de licenciés puisqu'elle a dépassé les 491 000. On note également une vraie augmentation au niveau des licences contacts.

- CTC-CTE

La fédération reconnaît une mauvaise gestion de la communication sur les CTC et CTE, ce qui a induit de nombreux problèmes dans les territoires et surtout au niveau des clubs.

Le plan de développement demandé à chaque ligue et comité devrait permettre d'y voir plus clair et de permettre aux clubs de bien s'insérer dans ces nouveaux dispositifs.

Par ailleurs, un nouveau calendrier ainsi qu'une nouvelle communication devrait prochainement être mis en place.

- Championnats de France Jeunes

Le travail sur la rénovation des championnats de France jeunes continue. Plusieurs pistes sont actuellement explorées. Il est possible que l'on se dirige vers des championnats de zones, des inter-régions...

L'objectif de la mise en place de cette réforme étant 2014-2015, nous devrions en savoir plus au cours des prochains mois.

CRO (Ex CRAMC)

- Charte de l'arbitrage

La charte fédérale de l'arbitrage 2013-2014 ne prévoit aucune sanction sportive et s'appliquera aux équipes de championnat de France et de championnat régional seniors. Seules les sanctions financières ont été maintenues. Après discussions et afin de poursuivre le travail de formation et de détection effectué depuis plusieurs saisons, la ligue, en accord avec les comités départementaux décide d'étendre cette application aux équipes des championnats régionaux jeunes ainsi qu'aux équipes des championnats départementaux seniors.

- Référentiel

L'examen final a eu lieu à Villeneuve les Salines, le jury national se réunira le 02 juillet 2013 pour valider les candidats retenus. Philippe Méjean représentera la ligue

- E-marque

Annie Girardeau est désignée personne référent au niveau régional, elle assistera à la formation fédérale à Paris les 5 et 6 octobre.

- OTM

La CRAMC regrette le manque d'OTM championnat de France notamment en Charente et en Vienne. Un travail de recrutement avec les clubs devra être mis en place rapidement par les responsables OTM de ces départements pour former les personnes intéressées.

SPORTIVE

- Calendriers 2013-2014

Stéphane Girardeau présente la grille des dates de rencontres pour les championnats et trophées 2013-2014.

Laurent Darfeuille regrette que le premier tournoi qualificatif jeune soit programmé juste avant la rentrée scolaire. Il est répondu que si on veut éviter aux clubs de jouer pendant les vacances scolaires, il faut démarrer à cette date. Le calendrier est validé.

- Poules seniors

Il y a une place de libre en RF3. Un mail sera donc envoyé aux clubs pour savoir si une équipe U20F souhaite intégrer le championnat. Cette équipe devra être composée uniquement de joueuses U20, elle pourra jouer le titre mais ne pourra pas monter en division supérieure.

- Tournois de qualification aux championnats jeunes région

Les tournois qualificatifs sont programmés le 1er et le 8 septembre 2013.

Les modalités et lieux des tournois seront prochainement envoyés aux clubs concernés.

Le comité directeur valide ces tournois et les délégués

- RM3

Suite au désistement de Chauvigny, après discussions relatives à nos règlements incomplets sur les championnats RF3 et RM3, il est décidé à la majorité des membres présents, sur proposition de la commission sportive, de maintenir le club de Montamisé en RM3 pour la saison 2013-2014.

EVENEMENTIEL ET 3x3

- Open Féminin

Michel Sabathé présente le compte rendu des travaux de la commission ainsi que le programme de la journée.

Gérald Braud demande aux comités de fournir 2 ordinateurs portables ainsi que 2 enrouleurs chacun afin d'assurer la formation sur les statistiques.

Le comité directeur valide l'intégralité de cette organisation ainsi que le budget prévisionnel présenté. Une fiche action d'aide doit être adressée à la Région et à la DR.

CSRQ

Le comité directeur valide les propositions de modifications de règlements relatives notamment aux championnats RF3 et RM3, trophées Michel Château et Joëlle Guignard ainsi que sur les CTC et CTE en conformité avec les règlements fédéraux reçus récemment. Cependant il est demandé à la commission de prendre en compte les remarques faites par les élus pour finaliser les articles concernés.

Un vote est effectué sur la réhabilitation ou non du tournoi des seconds. Résultats 1 contre. Le tournoi des seconds sera donc remis en place.

Le travail sur l'annuaire est en cours, les comités et les présidents de commissions doivent renvoyer les fichiers à jour à la Ligue pour le 5 juillet 2013.

DISCIPLINE

Un rappel des joueurs suspendus devra être envoyé aux clubs par la CS dès la fin août.

La composition de la commission n'est pas modifiée pour la saison 2013-2014

COMED

Thierry Godeau regrette les nombreuses communications contradictoires émises par la fédération au sujet des tests concernant les arbitres de plus de 35 ans.

Cela crée de nombreuses confusions sur un dossier déjà relativement compliqué.

Il confirme qu'il va travailler en collaboration avec le docteur Cantin pour traiter tous les dossiers médicaux de la ligue via le secrétariat de la ligue.

SALLES ET TERRAINS

Voir le compte rendu joint en annexe

TECHNIQUE

- TIC 2001

Le TIC 2001 est actuellement prévu dans le CD 16 mais celui-ci risque de rencontrer des problèmes pour organiser ce tournoi sur 2 jours. Le CD 17 s'est proposé pour éventuellement le suppléer.

Dans tous les cas, la date de ce tournoi devra être fixée aux 22-23 février 2014.

A ce sujet, il est regrettable que les techniciens ne soient pas restés à la réunion des calendriers afin d'expliquer le choix initial de la date. Un rappel sur la nécessité de leur présence dans ces réunions sera fait.

- TIL 2000

Le TIL 2000 sera organisé à La Rochelle par le CD 17 et il se déroulera du 6 au 8 mars 2014.

- Parcours de Détection et de Formation Régional

Gérald Braud fait un compte rendu de la rencontre avec les services de l'Etat et de la Région au sujet du PDFR.

Les échanges ont été constructifs et nos interlocuteurs ont apprécié le travail qui leur a été présenté.

- Développement du basket à l'école

Gérald Braud explique qu'il serait souhaitable de mettre en place des classes à horaires aménagées dans les villes de moyennes importances. Cela permettrait un maillage territorial et permettrait de détecter et d'envoyer les meilleurs jeunes vers le Pôle ou les sections sportives.

Le comité directeur signale que cette opération doit être assurée par les comités départementaux.

- Labels mini-basket

La commission technique va travailler sur une trame commune aux 4 départements et à la Ligue.

- Basket féminin

La commission continue de travailler sur le sujet pour étudier comment on peut renverser la tendance de baisse de licenciés et les fidéliser.

TRESORERIE

Les clubs absents à l'AG seront pénalisés financièrement selon nos dispositions financières. Les clubs sont Saint Amant, Tasdon, Saint Maixent.

Le comité directeur valide l'application de la majoration de 20% selon nos dispositions financières pour les clubs n'ayant pas payé les amendes relatives à la chartre de l'arbitrage à la date du 1^{er} juillet 2013. Les clubs concernés sont Moulidars et l'OCBF.

Une partie de la participation financière d'un foyer ayant un enfant interne au Pôle espoir n'a pas été réglée. Une relance est en cours.

- Aides aux clubs :

Laurent Darfeuille souhaite faire un rappel des règles concernant l'attribution des aides de la Ligue.

3 demandes sont à étudier :

Bressuire : la réponse est négative car leur demande ne rentre pas dans le cadre des attributions de l'aide.

ASPTT Poitiers : la réponse est négative car leur demande ne rentre pas dans le cadre des attributions de l'aide.

PBB 79 : la réponse est négative car la demande d'aide a été faite après le déroulement de la manifestation.

- Dispositions financières

Une modification a été validée au niveau des dispositions financières des mutations et licences T. En effet, ces dernières avaient été faites sur les bases d'un document erroné.

La modification sera envoyée rapidement aux clubs.

SECRETARIAT GENERAL

Patrick Henri propose le calendrier administratif pour la saison 2013-2014. Celui-ci est adopté.

Il propose ensuite la mise en place d'une règle de nommage des fichiers informatiques. Dorénavant, les fichiers Ligue devront avoir un nom commençant par l'année-le mois-le jour-le nom.

Il rappelle également qu'il serait bien d'éviter d'envoyer des documents réalisés avec les dernières versions des logiciels Office car beaucoup de personnes ne possèdent pas ces versions et ne peuvent donc pas lire les documents.

Il explique ensuite que des adresses mails vont être créés pour chaque commission afin d'éviter de surcharger les boîtes mails personnelles des élus mais également d'avoir des mails pérennes en cas de changement de président de commission.

TOUR DE TABLE

CD 16 : Cathy Salmon doit nommer un trésorier et un responsable des licences suite à des démissions.

CD 17 : Sylvette Gourdon regrette que cette réunion finisse trop tard.

CD 79 : RAS

CD 86 : Le CD cherche une personne pour gérer les championnats poussins et benjamins.

Le Président
J. Aymé

Le Secrétaire Général
P. Henri

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR
LUNDI 2 SEPTEMBRE 2013
A 19H15 A MENIGOUE**

ANNEXES



CRAMC

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CRO DU VENDREDI 21 JUIN 2010 A FRONTENAY ROHAN ROHAN

Présent : F Chaloupy pdt CFO

Présents : J. Aymé, P. Bonnaud, J.C Brunet, S. Clochard, L. Darfeuille, M. Gesson, A. Girardeau, C. Guitard, P. Henri, Ph. Mejean, M. Sabathé, F Watrin.

Absents excusés : L. Barbot, C. Champcourt, C. Delauné, J. Grellier, F. Saint Aubert, D. Seureau, G. Valantin.

Le président de la CRO Poitou-Charentes ouvre la séance en remerciant F. Chaloupy, président de la CFO d'avoir accepté de participer à cette réunion. Le président de la CRO fait part des interrogations sur la politique fédérale. On a besoin de réponses. Il demande aux présidents des CDO de faire part de leurs expériences pour pouvoir les échanger.

Pour continuer, c'est un tour de table pour permettre au président de la CFO de connaître les participants.

Le président de la CFO répond qu'il est très intéressé par participer aux réunions des instances locales. Les remontées des expériences, mais aussi les questions sont toujours instructives.

FORMATION DES ARBITRES

CDO 86

La formation s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans.

Les désignations :

Les arbitres stagiaires sont désignés sur les championnats U15 départementaux dans leur club, selon leur niveau. On demande également aux parents s'ils acceptent de conduire leurs enfants à l'extérieur de leur club, dans un rayon de 25 kms maximum.

Ils sont indemnisés sur la base de 23 € dans leur club et de 28 € à l'extérieur, sans frais de déplacement.

Ils sont tout d'abord déclarés comme arbitre stagiaire dans la base FBI, puis désignés sur des rencontres saisies dans FBI.

On aimerait désigner un arbitre stagiaire avec un tuteur. Mais, par manque de tuteur, on désigne 2 arbitres stagiaires ensemble. Les tuteurs sont difficiles à trouver. Les tuteurs « possibles » sont très souvent arbitres, donc indisponibles.

Une difficulté : beaucoup d'indisponibilité parce que ces arbitres stagiaires jouent bien souvent au même moment.

La CDO désigne sur les championnats RF3, U13 et U15 région, puis DM1 et DF1.

Quand les arbitres arrivent à 16/17 ans, ils sont désignés sur les U17 en département.

Le président de la CRO demande s'il ne serait pas plus intéressant de les désigner sur des U13 et/ou U15 en ligue.

Des observations sont effectuées. Environ 2 fois dans la saison. Cette saison, la CDO a saisi l'opportunité du tournoi de la Mie Câline en U15M pour désigner des arbitres stagiaires. Grâce à 6 équipes qui ont disputé 20 matches, des observations ont pu être effectuées sur 20 arbitres stagiaires.

Le président de la CRO propose que D. Seureau ou un cadre de la CRO vienne détecter des potentiels sur ce type de tournoi.

Charte : les arbitres stagiaires comptent pour la charte, bien que n'étant pas désignés sur des rencontres à désignations.

Fidélisation : 90% continuent la saison suivante.

Effectifs : 45 arbitres. Les jeunes sont les plus motivés.

Projet : comment aider les clubs à trouver et motiver les jeunes à arbitrer. Un club du département, Neuville de Poitou a mis en place une initiation à l'arbitrage depuis 2 saisons. Un autre, le CEP intervient une à deux fois par mois sur les entraînements des poussins.

La CDO 16 a réalisé un livret.

CDO 16

Désignations : le problème le plus important reste les indisponibilités des jeunes, comme en CDO 86. Ils sont désignés sur des U13 départementaux ou en U13 ligue avec un arbitre confirmé. On couvre bien les championnats jeunes départementaux, mais pas les seniors qui ne sont pas la priorité.

La CDO 16 fournit un bon quota d'arbitres pour la ligue par rapport aux équipes engagées.

Le président de la CFO fait remarquer que le Poitou-Charentes fournit son quota alors que des ligues à effectifs plus importants n'y parviennent pas.

Formation : 25 arbitres en début de saison et 14 en fin de saison.

CDO 17

Formation :

Elle commence par la JNA adaptée, la JNA dans sa forme actuelle ne permettant pas de faire de la formation. L'objectif consiste à faire du recensement, de la détection pour diriger vers la formation. La limite minimum d'âge est de 16 ans. On peut déroger pour des 15 ans dans le cas de motivation particulière. Pendant la saison, on les voit 2 journées, plus la formation dans les clubs.

Des CPS (Centre de Perfectionnement Sportif) d'arbitrage sont organisés sur 9 dates libres le dimanche matin. La porte est ouverte à tout le monde, y compris aux parents. Pour la saison 2013/2014, 50% de présence sera exigée. Ce ne sont que des séances de terrain dans les clubs qui nous reçoivent.

Formation commune arbitre/entraîneur : le matin c'est plutôt la partie entraîneur, et l'après-midi la partie arbitrage. A la fin de saison on valide Animateur et Arbitre.

La population intéressée diminue au fil des ans.

- Pas autant d'arbitre que souhaité en stagiaire, 34 inscrits, 17 validés On ne veut pas valider trop facilement parce qu'on va les désigner la saison suivante. On privilégie la qualité plutôt que la quantité.

Désignations : à partir de novembre, des désignations sont faites sur les U15 et U16 avec un tuteur, ou 2 stagiaires avec coaching d'arbitrage. Il faut qu'ils pratiquent pour les valider en fin de saison. Les horaires prédéfinis vont leur rendre service pour leurs disponibilités.

Effectifs : 100 arbitres en début de saison, puis après, 117 arbitres.
La fidélisation s'améliore d'une année sur l'autre, 25% au bout de 5 ans.

CDO 79

Ce n'est pas facile de passer le dernier quand déjà beaucoup de choses ont été dites !

Formation :

Age minimum : 15/16 ans.

Sur 4 journées complètes dont 1 avec les entraîneurs.

Une journée « Open » avec un rassemblement de toutes les équipes U13 pour une journée de championnat avec les arbitres.

Des difficultés à former et à observer par manque de moyens humains.

Désignations : sur les U13, U15 en ligue, les RF3, les U17 départementaux, et quand possible sur les seniors parce qu'il y a beaucoup de jeunes arbitres. 50% de moins de 20 ans.

Turnover: environ 30%

La CDO 17 précise qu'il y a des arbitres qui arrêtent quelques années puis qui reviennent.

Le président de la CRO précise que la base lui paraît bonne. Mais comment passer du département à la ligue en jeunes région.

Expérience : « l'arbitre club ».

Les clubs ont la possibilité de créer une école d'arbitrage. Les stagiaires doivent avoir 14/15 ans minimum et il faut un tuteur.

Il y a une convention à signer par club: 2 à 4 arbitres et 1 tuteur qui doit arbitrer le plus souvent possible équivalent à 1 arbitre pour la charte. On peut se regrouper pour la formation, mais un tuteur ne peut pas couvrir plusieurs clubs.

CDO 17 : est-ce que vous arrivez à désigner des arbitres dans leur club, comme par exemple sur des seniors ? 1 arbitre du club plus 1 arbitre de l'extérieur ? Est-ce que ça peut permettre de fidéliser ?

CDO 79 : quand l'arbitre est prêt, il pourra être désigné à l'extérieur dans les clubs voisins. Quand l'arbitre est désigné par la CDO il rentre dans la charte.

Président de la CRO : comment indemnisez-vous les arbitres stagiaires ?

CDO 17 : le stagiaire a la même indemnisation que l'arbitre titulaire, 33 € plus 0,36 € du kilomètre. Si doublé : 29 €. Il n'y a qu'un seul niveau d'indemnisation. Il n'y a pas de niveaux différents d'indemnités en fonction des niveaux différents de championnats.

CDO 79 : dans le club, pas d'indemnité. A l'extérieur dans un club voisin : 15 € plus 0,36 € du kilomètre.

Le président de la CFO : dans le 86, qui règle ? CDO 86 : les clubs à part égale.

CDO 16 : 25 € plus 0,36 € du kilomètre. 29 € si doublé.

LES OTM

Bilan de la saison 2012/2013

Pour le président de la CRO, c'est une très bonne saison, sans problème avec des personnes impliquées.

25 OTM dont 1 qui est désigné hors ligue en Pays de la Loire. C'est un effectif trop réduit, ce qui induit des désignations difficiles. Certains week-ends, les clubs sont obligés d'assurer le chrono de jeu.

Pas de réclamation cette saison en championnat de France suite à des erreurs de tables.

Deux CD plus pauvres : le CD 16 avec 2 OTM et deux équipes à couvrir, la Couronne et Cognac. Le CD 86 avec 2 OTM dont 1 seul qualifié et 3 équipes à couvrir, le PB 86 et les espoirs et le STADE POITEVIN.

Comment faire si on doit avoir des OTM de club ?

Le président de la CFO répond : en coupe d'Europe, en Allemagne, les OTM sont de la ville du club, en Espagne ils sont dans un rayon de 10 kms. Ce sont de vrais OTM de proximité. Ce n'est pas une obligation, mais c'est mieux. Cette disposition permet de réduire ce poste budgétaire. Il faut le dire dans les clubs. On est lié par les quotas en fonction du niveau. Il y aura un tableau avec le nombre d'équipes de Haut Niveau et le nombre d'OTM. Les clubs HN sont exempts de la charte La LNB et la LNF sont les plus gros « consommateurs » d'OTM. Les OTM doivent être au maximum de proximité. Le club qui ne forme pas et qui est HN sera conduit à payer.

Président de la CRO : quid du covoiturage ?

Président de la CFO : oui, en contrepartie d'autre chose. Attention à ce qui est demandé dans la négociation.

Annie Girardeau : on a procédé au covoiturage qui s'est très bien passé C'est l'occasion de découvrir d'autres clubs. C'est aussi la valorisation des OTM.

Président de la CRO : on a perdu des OTM quand ils ont cessé de compter pour la charte.

Président CDO 17 : oui, mais il ne faut pas qu'1 OTM remplace 1 arbitre.

Président de la CRO : qu'en est-il de la feuille e-marque ?

Président de la CFO : possibilité envisagée pour le championnat de France U20. Il y a 64 équipes. Il y a possibilité de créer un réseau pour former à cette nouvelle procédure. C'est un outil valorisant. Les jeunes sont très intéressés, mais des moins jeunes également.

La formation sera faite à Paris avec 1 référent par ligue, pas forcément un OTM. Il faut qu'il soit pédagogue et qu'il connaisse l'informatique. Ces formateurs iront dans les clubs où il y a une équipe U20 en championnat de France. Il faudra également faire une formation aux arbitres.

CHARTRE DE L'ARBITRAGE

Président de la CRO : les sanctions ne sont pas appliquées en championnat de France. Comment peut-on appliquer et expliquer les sanctions en ligue ?

Président de la CFO : certains départements à effectifs nombreux n'avaient pas retourné leur charte. Il était donc difficile de sanctionner les départements qui avaient retourné leur charte en temps voulu.

La commission juridique a estimé que dans ces conditions, il ne serait pas équitable d'appliquer la charte. Des règles vont être établies pour la saison 2013/2014. Il va y avoir un cadre.

CDO 17 : si on fait une charte régionale, c'est pour obtenir une cohérence dans le territoire de la ligue.

Président de la CFO : s'il y a un cadre, on n'ira pas dans les CDO si tout le monde est pareil. Il va y avoir une équipe pour travailler sur la charte. Les ligues collationneront le travail des comités départementaux qui leur sont rattachés. Puis les zones feront un travail identique avec leurs ligues, puis la CFO avec les zones.

Les 17 et 18 octobre, un séminaire doit se réunir pour mettre en forme le travail collecté, pour mise en place en septembre 2014. Ce sera la charte des officiels.

BILAN DE LA SAISON

Environ 100 arbitres en début de saison pour terminer à 80 arbitres.

58 arbitres pour les championnats régionaux excepté la RF3, et les championnats de France. Il en faudrait 85.

Quota

CD 16 manque 2 arbitres

CD 17 manque 10 arbitres

CD 79 manque 6 arbitres

CD 86 manque 9 arbitres

Championnat jeunes, il en faudrait 24, on en a 19

Le président de la CRO est très mécontent des Pays de la Loire qui ne fournissent pas leur quota, alors que les autres ligues de la zone fournissent leur quota (-26). Par voie de conséquence, les arbitres du Poitou-Charentes feront des doublés, ce qui ne leur permet pas d'être suffisamment disponibles pour faire de la formation. On ne peut pas faire progresser nos jeunes. Cela nous met en difficulté.

Championnats jeunes région U13 et U15 (délégations CDO) : faire évoluer les arbitres vers les U17 région et surtout il faut des arbitres jeunes. Si on y parvient, les CDO pourront reprendre des arbitres adultes pour leurs championnats seniors.

Formation régionale :

Plus de 80% des arbitres ont fait 1 stage, et 50% ont fait 2 stages cette saison.

LE REFERENTIEL

Un audit a été diligenté par le président de la ligue. Il a été effectué par le secrétaire général.

P. Méjean référent sur ce dossier, pour lequel la ligue est une ligue test, est un fervent partisan de l'embauche d'un CTF arbitrage mutualisé avec les 4 comités, d'où 5 employeurs. Il faut arriver à ce système pour franchir un palier. Quelle énergie aujourd'hui ! Il faut progresser. Il faut mutualiser.

Au niveau du référentiel, c'est très bien. Il faut que ça bouge. Formule mise en place, que chacun fasse à son rythme.

A ce jour il est constaté que les ligues ne sont pas informées.

Est-ce que ce référentiel est une volonté de l'INFBB (Institut National de Formation du Basketball) ou de la CFO (Commission Fédérale des Officiels) ? Si on veut mettre en place, il faut informer.

En Poitou Charentes on a commencé tard, en octobre, et on y est arrivé. Le plus important, c'est le choix des stagiaires. Le suivi est très important.

Il est rappelé que ce référentiel est un concours et non un examen.

Président de la CFO : c'est une action INFBB/CFO. C'est un projet commandé par la fédération. Le jury fédéral se réunira le 2 juillet. Question : comment intégrer ces jeunes arbitres en championnat de France ?

P. Méjean : pour qu'un arbitre « monte » en championnat de France, il faut qu'il ait son concours, mais il y a les quotas dans les ligues.

Président CFO : il faut trouver un équilibre entre « j'ai le concours et je monte », et « je n'ai pas le concours, et je ne monte pas ». On y va par étapes.

Pour avoir assisté au concours en Ile de France, le président de la CFO en a apprécié la belle qualité. On va augmenter la qualité de l'arbitrage. Il va falloir augmenter la compétence des observateurs.

Comment faire progresser les arbitres de championnat de France ? La formation e-learning peut y répondre. On ne reste pas sur son niveau. Il faut progresser.

P. Méjean : il y aura des échecs, mais ils auront progressé. Il faut continuer.

Président de la CRO : un problème, le financement de cette formation. C'est un coût financier trop important. On s'approche d'une formation semi professionnelle.

P. Méjean : qui prend ce budget en charge ? L'INFBB est un organisme de formation. Est-ce que les OPCA peuvent être sollicités ? Il faut démarcher les entreprises qui versent leur part de taxe professionnelle à l'INFBB qui reverserait aux ligues.

Ce diplôme est un diplôme d'Etat. La ligue peut avoir une participation par un organisme de formation. Quid des formations des non-salariés ?

On est la seule ligue « test » à ne pas avoir de CTA (Conseiller Technique Arbitrage). En dehors du référentiel, le fait de ne pas avoir de CTA pose un problème pour l'arbitrage des TIC qui se déroulent en semaine. Comment va-t-on dispenser les 50 heures pour le référentiel ? Regrouper les séances plus le e-learning ?

Président de la CRO : si demain on forme un arbitre et que le club soit obligé de donner 400 €, ça ne marchera pas.

Président de la CFO : si on n'arrive pas à trouver un processus, ce sera difficile. Le frein, c'est le côté financement et la disponibilité des stagiaires.

En clôture de cette réunion, dense et positive, le président de la ligue remercie le président de la CFO d'avoir fait le choix de prendre du temps pour venir dans le Poitou-Charentes participer à cette réunion de la CRO.

Le président de la CFO remercie tous les participants à cette réunion qui ont su la rendre intéressante avec des échanges fructueux.

Merci à vous.

COMMISSION SPORTIVE DU 01 JUILLET 2013

Les équipes en championnat de France Seniors

- NF1 ATB
- NF2 LA COURONNE- ASPTTLA ROCHELLE – PUILBOREAU
- NF3 BRESSUIRE – PAYS MELUSIN
- NM1 COGNAC – UBLR
- NM2 USVRE BASKET
- NM3 UBLR2 – USV RE BASKET2

Equipes engagées en Coupe de France

Seniors Masculin : ABB AYTRE – GEMOZAC – ST ROGATIEN – BRESSUIRE – THOUARS

Seniors Féminine : ROCHEFOURT- CERIZAY- LA FORET – LE TALUD – ST AMAND – NOUAILLE

Jeunes Féminines : U17 F BRESSUIRE – ATBB – STADE POITEVIN

Jeunes Masculins : U17M BRESSUIRE – UNION POITIERS 86

Championnats régionaux Seniors :

Ils sont complets sauf la RF3 il reste une place de disponible éventuellement pour une équipe U20F

Championnats régionaux jeunes :

Les tournois de qualification auront lieu le 1^{er} et le 8 septembre 2013, reste à confirmer les salles et les délégués

Journée OPEN :

Pour rester cohérent avec l'ensemble des championnats Seniors, cette journée correspond à la dernière journée du championnat RF1

Commission Salles et Terrains
Ligue Poitou Charentes

Le 22 juin 2013

COMPTE RENDU POUR REUNION LIGUE DU 01.07.2013

Pas de nouveau dossier en cours.

Envoi d'un courrier aux clubs concernés pour la mise aux normes des nouveaux tracés et de la remise à 14 secondes de l'appareil des 24 secondes pour la rentrée septembre 2013.

Journée OPEN féminin RF1 15 Septembre 2013

Réunion du 25 Juin 2013

Présents

Patrick HENRI, Stéphane GIRARDEAU, François WATRIN, Sylvette GOURDON, Mathieu MARTIN, Gérald BRAUD, Michel SABATHE

Excusée : Cathy SALMON

Programme de la journée

- **09h00** : Clinic Entraîneur ACCUEIL
- **09h15** : Début du clinic avec Mathieu MOUSSERION entraîneur de l'équipe cadet France du PB86.

Thème : à définir avec David GALLOIS

- **09h30** : Accueil des équipes et tirage au sort de l'ordre des rencontres, remise de tee-shirt et photo de groupe
- **10h00** : Début des ateliers

3 salles de sport réservées

- 1 pour les arbitres : TESSIER + 3 salles TP dont 1 pour les arbitres, 1 pour les évaluateurs et 1 pour les OTM
- 1 pour les entraîneurs : Salle Pierre Vincent (ancienne NS)
- Halle des sports pour les 2 ateliers
 - Prépa physique : Christophe PONTCHARRAUD
 - Reprise après blessure : Kiné du CREPS

Mathieu est chargé de prendre contact avec l'intervenant du CREPS

- **11h00** : pot et repas des équipes jouant à 13h00 et 13h30
- **11h30** : repas des équipes jouant à 15h00 et 15h30
- **12h00** : repas pour les autres équipes avec officiels et entraîneurs.
- **13h00 et 13h30** : 1^{ère} rencontre

Entraîneurs :

L'après-midi pendant les rencontres :

- statistique lors des rencontres : formation pour les entraîneurs en stage. Gwen Pestel
- E. Marque : étudier la possibilité de l'utiliser l'après-midi lors des rencontres.

Financement : (Voir fiches CNDS)

- Prise en charge par la Ligue :
 - 10 repas pour les joueuses / Club et les frais d'arbitrage. (1 repas = 10.25 €). Au total 250 repas à la charge de la Ligue.
 - Apéritif sans alcool pour 250 personnes
 - Tee-shirt de couleur ROSE/FUSHIA : Devis Decoux, Run and Dunk 2 devis différents en deux matières différentes. (Run and Dunk travaille sur un logo). Au total, 120 à 150 tee-shirts à faire.
 - Decoux : Devis estimatifs 905.97 € et 1261,00 €
 - Impression d'affiches

Pour les équipes :

- La composition de l'équipe sera communiquée par les clubs RF1 le 03 septembre 2013.

COMMUNICATION :

Editer la plaquette de la journée open avec composition des équipes, partenaire, programme de la journée

Plaquette, affiche avec logo spécifique à la journée OPEN FEMININ, à diffuser à tous les clubs, comités, internet, Presse des 4 départements.

Conférence de presse à voir avec la Région

Eric FERCHAUD sera contacté par Mathieu et Patrick doit aussi contacter une autre personne pour la conception d'un logo spécifique OPEN FEMININ. (Run and Dunk travaille aussi sur un logo)

Boutique FFBB (FFBB Store), si personne de la FFBB ne peut venir, Cathy SALMON s'est proposé pour s'en occuper.

Articles FFBB à prévoir :

Tenue des officiels , si la nouvelle est disponible (complète), règlement, plaquette entraîneurs, textile et objet logo FFBB, porte licence , textile féminin de l'euro 2013, maillot équipe de France.

Pour les clubs ceux qui le souhaiteraient, ils pourront faire une pré-réservation ou une commande (par notre intermédiaire, un document leur sera envoyé à cet effet) à FFBB Store (pas de frais de port) via la journée OPEN

Ligue PC récupère environ 20% (à négocier) des ventes effectuées lors de la journée.

MATERIEL

- 2 appareils 24 secondes
- Buvette : Pouzioux et ASPTT Poitiers
- Prévoir 8 packs d'eau par salle pour les équipes et les officiels (gérés par les buvettes et remboursé par la ligue)
- Feuille de match + matériel table (plaquettes, drapeau et flèche alternance). Vérifier l'équipement disponible dans la salle Pierre Vincent.
- Pharmacie (1 par salle)

Tables de 2 personnes : 10 par salle (2 pour les OTM, 2 pour les évaluateurs et 4 pour la CT et 2 par buvette)

Demander des bancs, des chaises, gradins dans la Halle ?

Prévoir matériel tirage au sort des rencontres (PC et écran)

Vidéo : caméscope 1 par salle l'après-midi et 1 pour la CT le matin (intervention Mathieu)

Photos : Claude LAINE, Yves RIGOUX et Pierre BONNAUD. Photos d'équipes à prendre avant chaque rencontre.

Programme définitif CT et CRO communiqué au secrétariat de la Ligue pour le 31 Aout 2013

Structure gonflable ?